



**LA PROBLEMATIQUE DU FINANCEMENT DE LA REHABILITATION POST  
CRISES ET CATASTROPHES HUMANITAIRES : CAS DU CONSEIL  
NATIONAL DE SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION  
(CONASUR)**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU  
MASTER SPECIALISE EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES  
ORGANISATIONS  
OPTION : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS HUMANITAIRES**

**KPODA/KABORE Odette**

**Travaux dirigés par : Mr Souleymane YAGO**

**Promotion 2014-2016**

## **DEDICACE**

*A mes parents ;*

*A mon mari Dr KPODA Mohamed Karl Anicet;*

*A notre fille KPODA Miria-Anice Merveille ;*

*A toute ma famille et à mes amis.*

## CITATIONS

*« Il fallait régler les problèmes d'urgence avant de pouvoir lancer un projet de développement. Mais il était essentiel d'inclure dans cette réponse des actions ayant une portée à long terme ». Oumar Diack*

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accompagnées dans ce parcours de formation et m'ont permis de mener, avec autant d'intérêts, ce travail de recherche.

Pour la réalisation de cet ouvrage, mes sincères remerciements vont à l'endroit de :

- Le corps professoral de 2iE pour la qualité de la formation ;
- Mes collègues de Asmae-Association Sœur Emmanuelle particulièrement à Mr YAGO Souleymane pour son encadrement ;
- Toutes les personnes qui ont bien voulu accorder quelques temps pour répondre à mes nombreuses questions particulièrement le personnel du CONASUR et ses démembrés ;
- A ma sœur Mme TIENDREBEOGO/KABORE Ivette pour avoir administrer le questionnaire aux victimes ;
- Toute ma famille pour leurs soutiens et leurs encouragements, particulièrement à mon mari Dr KPODA Karl Anicet et à ma fille KPODA Miria-Anice Merveille ; pour le temps qu'ils m'ont accordé pour la rédaction de ce document et mes amis pour m'avoir soutenu dans ce projet de formation ;
- Toutes les personnes qui ont, d'une manière ou d'une autre contribué, de près ou de loin à la réalisation de ce document ;

Que tous trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

## RESUME

Ce projet de fin d'étude porte sur le financement de la réhabilitation post crises humanitaires et catastrophes au Burkina Faso. L'analyse a été faite sur les activités du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation qui est la structure coordonnatrice des interventions humanitaires. L'étude a été menée dans la ville de Ouagadougou et ses périphériques, particulièrement à Yagma où des sinistrés ont été relocalisés après l'inondation du 01 Septembre 2009 qui a fait des milliers de victimes. Les entretiens ont été menés auprès des agents du CONASUR et dans les services de l'action sociale de trois mairies de la ville de Ouagadougou.

Il en ressort que le CONASUR atteint ses objectifs de coordination des actions humanitaires lors des crises humanitaires et catastrophes pour apporter un soutien en vivres et en non vivres afin d'atténuer les souffrances des populations affectées. Le nombre de partenaires mobilisés pendant certaines crises comme l'inondation de Septembre 2009 témoigne de l'efficacité de cette structure. Cependant l'un des défis qui est de mobiliser les ressources en faveur de la réhabilitation n'est pas significativement atteint. Le financement des activités du CONASUR est assuré par le budget de l'Etat, les ressources propres de certaines structures et celles des partenaires techniques et financiers. Notre étude a révélé que les mécanismes de mobilisation des fonds post crises sont peu développés et insuffisants, l'essentiel des ressources financières provient du Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille.

L'étude a également permis de démontrer que les activités d'urgence à court terme mobilisent plus facilement les ONG partenaires. Mais la réhabilitation post crise est complexe et couteuse de telle sorte que peu d'ONG se lancent dans ce domaine.

Le CONASUR (y compris ses démembrements) doit renforcer ses mécanismes de mobilisation de fonds ainsi que les capacités de ses membres afin que ses interventions post crises aillent au-delà de l'urgence et intègrent la résilience des populations.

### Mots Clés :

– Crise humanitaire– Catastrophe– Financement de la réhabilitation- Reconstruction/  
Réhabilitation- Résilience

## ABSTRACT

This end-of-study project focuses on financing the rehabilitation of humanitarian crises and disasters in Burkina Faso. The analysis was done on the activities of the National Emergency Relief and Rehabilitation Council which is the coordinating structure for humanitarian interventions and at the level of its dismemberments. The study was conducted in Ouagadougou and its peripheries, particularly in Yagma where disaster victims were relocated after the flood of September 1, 2009, which claimed thousands of lives. The interviews were conducted with CONASUR agents and in the social action departments of three town halls in the Ouagadougou.

CONASUR achieves its objectives of coordinating humanitarian actions in humanitarian crises and disasters to provide food and non-food support to alleviate the suffering of affected populations. The number of partners mobilized during certain crises, such as the flood of September 2009, testifies to the effectiveness of this structure. However, one of the challenges of mobilizing resources for rehabilitation is not significantly achieved. The financing of CONASUR's activities is provided by the State budget, the own resources of certain structures and those of the technical and financial partners. Our study revealed that mechanisms for mobilizing post-crisis funds are poorly developed and insufficient, with most of the financial resources coming from the Ministry of Women, National Solidarity and the Family.

The study also demonstrated that short-term emergency activities more easily engage partner NGOs. But post-crisis rehabilitation is complex and costly, so that few NGOs go into this area.

CONASUR and its branches need to strengthen their fundraising mechanism by strengthening the capacity of their members to allow their post-crisis interventions to go beyond the emergency and thus facilitate the resilience of the population.

### **Key Words :**

---

**– Humanitarian crisis- Catastrophe- Rehabilitation Funding - Reconstruction / Rehabilitation- Resilience**

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

**BAD** : Banque Africaine de Développement

**BEPC** : Brevet d'Etude du Premier Cycle

**CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CNLES** : Commission Nationale de Lutte contre les Effets de la Sécheresse

**CODESUR** : Le Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**JIPC** : Commémoration de la journée internationale de prévention des catastrophes

**CONASUR** : Conseil National de Secours d'Urgence et Réhabilitation

**COPROSUR** : Le Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**CORESUR** : Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**MASSN** ; Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

**MFSNF** : Ministère de la Femme, de la Solidarité National et de la Famille

**OCHA**: Office of Coordination of Humanitarian Affairs

**ONG**. Organisation Non Gouvernemental

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**RSE** : Responsabilité Sociale de l'Entreprise

**SCLES** : Sous -Comité de Lutte contre les Effets de la Sécheresse

**SONAGESS** : Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire

**SP/CONASUR** : Secrétariat Permanent/ Conseil National de Secours d'Urgence et Réhabilitation

**SPONG** : Secrétariat Permanent des Organisation Non Gouvernemental

**UE**: Union Européenne

**USD**: United States Dollar

**VIH/SIDA** : Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise

# SOMMAIRE

Dédicace .....	II
CITATIONS .....	III
Remerciements .....	IV
Résumé .....	V
ABSTRACT .....	VI
liste des abréviations .....	VII
SOMMAIRE.....	1
I. PROBLEMATIQUE.....	1
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES .....	4
2.1. Objectifs de l'étude.....	4
2.2. Hypothèses.....	5
III. MATERIELS ET METHODE.....	5
3.1. PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE.....	5
3.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	7
IV. PRESENTATION DES RESULTATS.....	14
4.1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES.....	15
4.2. LES BESOINS PRIORITAIRES DES VICTIMES APRES LA CRISE.....	16
4.3. PROGRAMME DE RESILIENCE .....	17
4.4. PROCESSUS DE MOBILISATION ET DE GESTION DES FONDS .....	22
V. DISCUSSION ET ANALYSES DES RESULTATS .....	26
5.1. ANALYSE DU PROCESSUS MOBILISATION DES FONDS.....	26
5.2. ANALYSE DES PROGRAMMES DE RESILIENCE MIS EN ŒUVRE.....	27
5.3. ANALYSE DES COMPETENCES EN MOBILISATION DES RESSOURCES PAR LE CONASUR .....	28
5.4. RECOMMANDATIONS .....	28
VI. CONCLUSION.....	30
VII. BIBLIOGRAPHIE.....	32
VIII. ANNEXES .....	33

## I. PROBLEMATIQUE

Selon l'Organisation des Nations Unies, le nombre de personnes touchées par des *crises humanitaires* a presque doublé au cours de la dernière décennie<sup>1</sup>. En rappel, une crise humanitaire est une situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est menacée, et la mise en œuvre de moyens

---

<sup>1</sup> Entre 2005 et 2015. Chiffres du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

extraordinaires, dépassant ceux de l'aide humanitaire classique, est nécessaire pour éviter une catastrophe ou au moins en limiter les conséquences(1).

La planète est confrontée à de multiples crises humanitaires. Les violences et les catastrophes naturelles semblent se multiplier un peu partout dans le monde : Conflits armés, conflits post électoraux, épidémies, famines, mouvements de populations liés aux crises et autres urgences majeures. Plus de dix ans après l'adoption du Cadre d'action de Hyogo (2), les catastrophes continuent d'entraver les efforts déployés pour parvenir au développement durable. « Plus de 700 000 personnes ont péri, plus de 1,4 millions ont été blessées et environ 23 millions sont devenues sans-abri. Au total, plus de 1,5 milliard d'êtres humains ont été victimes de catastrophes d'une manière ou d'une autre, les femmes, les enfants et les personnes en situation de vulnérabilité ayant été les plus touchés. Les pertes économiques totales se sont chiffrées à plus de 1 300 milliards de dollars »(2).

Depuis maintenant plus de dix (10 ans), presque chaque année il y a des inondations au Burkina Faso. Les catastrophes survenues ces dernières années et plus particulièrement les inondations de 2009 ont occasionné d'importants dégâts aux plans de la santé, de l'éducation, etc. Les dommages et pertes se chiffrent à 15 032 000 000 CFA, soit 33 millions \$US(3). Les besoins financiers pour la reconstruction et le relèvement ont englouti 119 670 000 000 CFA, soit 266 millions \$US(3).

Toutes ces crises ont des conséquences désastreuses et peuvent causer ou entraîner une catastrophe humanitaire. Peu importe le type de désastre, les survivants ou les personnes affectées par ces crises ont pour la plupart besoin d'assistance humanitaire pour survivre(4).

Sur le plan international, le PNUD ; l'Union Européenne, la Commission de l'Union Africaine ; la BAD, la CEDEAO, la Croix Rouge international etc. ont mis en place des commissions pour intervenir en urgence et apaiser la souffrance des populations. L'ONU dispose de nombreux organismes d'aide humanitaire qui sont les premiers agents d'intervention lors des catastrophes naturelles dans le monde. On peut citer, entre autres, l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) qui exerce un mandat assez large et qui couvre à la fois la coordination de la réponse humanitaire, la politique de développement et le plaidoyer humanitaire.

Au plan national, certains pays ont également mis en place des mécanismes de réponses et de gestion des crises humanitaires. Au Burkina Faso, il s'agit du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)(5) qui travaille en partenariat avec la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire (SONAGESS) et certains ministères comme celui de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille. Le rôle de ses structures est, entre autres, d'évaluer les besoins des populations en vue d'interventions d'urgence et d'assurer la coordination des aides d'urgence.

Mais face à la complexité croissante des crises que connaît le pays ces dernières années, à savoir l'ampleur de leurs conséquences humaines caractérisées par des mouvements de populations vers les pays

de la sous-région comme la Côte d'Ivoire et le Mali et les difficultés qui en résultent, l'assistance humanitaire ne peut se réduire à l'assistance spontanée en urgence. Les interventions méritent d'aller au-delà de la dichotomie de l'aide humanitaire d'un côté et de la coopération pour le développement de l'autre(6). La résilience exige une bonne harmonisation et une plus forte intégration des stratégies d'aide humanitaire, de développement et d'investissement pour appuyer les institutions et les communautés locales et nationales, avec le soutien d'un dispositif mondial efficace de coordination des acteurs.

Les programmes de réhabilitation post crise sont souvent peu développés et les populations sinistrées et victimes retombent dans beaucoup de cas dans une situation précaire. C'est le cas de Haïti où des auteurs estiment qu'il y a eu un *échec humanitaire*(7) dans la gestion post séisme au Burkina Faso. La relocalisation des sinistrés des inondations de 2009 à Yagma a créé un litige autour des parcelles menaçant la cohésion entre autochtones et déplacés. Pire, trois ans après leur relogement, certains d'entre eux se sont encore réveillés sinistrés le 12 août 2012, avec des maisons qui tombent sous l'effet de fortes pluies.

Il est donc nécessaire d'améliorer l'ajustement entre réponse humanitaire et intervention à long terme pour mettre en œuvre des programmes de résilience, afin de faire face au stress à long terme et aux chocs à court terme(4). Pour assurer un développement durable, il est judicieux d'adopter une approche multisectorielle, à un moment donné. Le principe d'intervention devrait préconiser les deux démarches « *soigner d'abord et réhabiliter ensuite* ». Selon le cadre d'action de Sendai, l'expérience des catastrophes passées a montré que la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction doit être préparée en amont et qu'elle est une occasion cruciale de « mieux reconstruire ». Il faut donc inscrire les projets à long terme dès le début des interventions d'urgence(8).

Par ailleurs, dans le budget de l'Etat burkinabè, il n'existe pas de lignes budgétaires dédiées au CONASUR pour la gestion des crises humanitaires. Les ressources financières qui lui sont allouées sont souvent diluées dans les budgets globaux des différents ministères et sont parfois classés au second rang des priorités. Il n'existe pas de programmes de réhabilitation qui soient bien développés et/ou des équipes expertes pré-positionnées permettant d'intervenir en cas de catastrophes ou de déplacement soudain de population.

Ce qui entraîne des difficultés liées à la mobilisation des ressources, auxquelles s'ajoute la faiblesse des mécanismes de coordination pendant la gestion des crises. Les mécanismes d'aide ne sont pas suffisamment adaptés pour permettre une réponse dans la durée. Notamment du fait des mandats d'intervention de certaines ONG, de la lourdeur des procédures d'approbation des projets de développement et des décaissements. Le laps de temps qui s'écoule entre le moment où l'aide est accordée et le moment où elle est réellement versée aux structures d'exécution est contraignant.

C'est au regard de tout ce qui précède que la présente étude a pour question de recherche : quelles sont les stratégies de financement et les difficultés liées aux réhabilitations post crises humanitaires et catastrophes au Burkina Faso ?

Afin d'apporter une réponse pertinente à cette question centrale de notre étude, nous formulons trois questionnements sous-jacents :

- ❖ Quels sont les mécanismes de financement de la reconstruction post crise ou catastrophe pour passer de l'urgence à la résilience ?
- ❖ Les programmes de résilience mis en œuvre sont-ils en phase avec les besoins des victimes ?
- ❖ Le CONASUR dispose-t-il d'une équipe d'experts pluridisciplinaires pour la recherche de fonds au profit de la reconstruction post crises humanitaires ?

## **II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES**

Notre étude s'appuie sur des objectifs et des hypothèses.

### **2.1. Objectifs de l'étude**

L'objectif principal de notre étude est de Contribuer à l'amélioration de la mobilisation et la gestion des financements post crises humanitaires.

## **Il s'agit plus spécifiquement de :**

- ✓ Identifier les forces et faiblesses des stratégies de mobilisation des ressources en faveur de la réhabilitation post crises humanitaires ;
- ✓ Identifier les liens entre besoin des victimes et programme de résiliences mise en œuvre ;
- ✓ Analyser la gestion des crises et post crises issues des catastrophes naturelles et/ou humaines au Burkina Faso

### **2.2. Hypothèses**

Nous formulons les hypothèses de travail ci-dessous. Il s'agit d'hypothèses opérationnelles qui serviront de fil conducteur de notre analyse.

- ✓ P1 : les mécanismes de mobilisation et de gestion des fonds post crises sont peu efficaces et insuffisants ;
- ✓ P2 : les programmes de résilience sont pour la plupart préétablis et non participatif et ne tiennent pas compte des préférences des victimes ;
- ✓ L'organisation de la prise en charge des victimes est insuffisante.

## **III. MATERIELS ET METHODE**

### **3.1. PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE**

Le Burkina Faso est un pays sahélien confronté à plusieurs aléas climatiques. Les plus importantes sont les sécheresses et les inondations en raison de leurs fréquences et de leurs conséquences sur la vie des populations. A ces aléas naturels il faut ajouter les mouvements de populations liés aux crises dans les pays de la sous-région comme la Cote d'ivoire et le Mali ces dernières années. ;

Depuis les années 1970 - 1973, pour gérer les effets des catastrophes, les autorités ont mis en place un dispositif .

Ainsi naissait le Sous -Comité de Lutte contre les Effets de la Sécheresse (SCLES) en 1972. Cette structure a évolué au fil du temps pour s'adapter aux nouveaux défis en devenant successivement :

- Commission Nationale de Lutte contre les Effets de la Sécheresse (CNLES) en 1983 ;
- Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) par décret N°93/069/PRES/SAS-F du 5 Mars 1993, doté d'un Secrétariat Permanent (SP/CONASUR) en vue de prendre en compte l'ensemble des catastrophes et d'intégrer les aspects mouvements des populations et la réhabilitation ;
- Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation par décret N° 2004-624/PRES/PM/MASSN du 30 décembre 2004, donnant à la structure une assise nationale forte en vue de pérenniser son action sur le terrain.
- Ce décret a été relu et adopté en mars 2009 pour l'adapter à l'évolution du paysage institutionnel de notre pays.

### **3.1.1. L'ORGANISATION DU CONASUR**

Le CONASUR est une structure publique à vocation sociale et humanitaire, regroupant des représentants d'une quinzaine de départements ministériels, des Gouverneurs de régions, les ONG, ces dernières étant représentées par le SPONG et la Croix-Rouge. La présidence du Conseil est assurée par le Ministère de la Femme, de la Solidarité National et de la Famille; la vice-présidence par le Ministère chargé de l'Administration du Territoire. Le CONASUR dispose d'un Secrétariat Permanent avec quatre (04) directions techniques au niveau national Il appuie les structures déconcentrées que sont :

- **Au niveau régional :** Le Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CORESUR) ;
- **Au niveau provincial :** Le Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COPROSUR) ;
- **Au niveau départemental :** Le Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR).

### **3.1.2. LES ATTRIBUTIONS**

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation est l'instance de coordination et d'orientation dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de la réhabilitation.

A ce titre, il est chargé :

- D'assurer le plaidoyer, la mobilisation et le soutien en faveur de la prévention et de la gestion de secours d'urgence et de réhabilitation ; d'assurer la coordination des actions humanitaires ;
- D'adopter les plans et stratégies d'intervention ;

- De veiller à l'intégration des risques de catastrophes dans les plans et programmes de développement ;
- D'approuver les programmes d'activités et les budgets
- D'approuver les rapports annuels d'exécution.

### **3.1.3. LES DOMAINES D'INTERVENTION**

Les principaux domaines d'intervention du CONASUR sont :

- La prévention par la sensibilisation, l'information, l'éducation et la formation qui vise à réduire les pertes humaines, matérielles ou environnementales engendrées par les catastrophes, à amoindrir la vulnérabilité en vue de minimiser les pertes lorsqu'un désastre survient ;
- L'assistance humanitaire et les secours d'urgence qui consistent à répondre aux besoins et à assurer l'approvisionnement des victimes afin d'atténuer les souffrances pendant le désastre ;
- La réhabilitation par la réinsertion sociale des sinistrés et la construction et/ou reconstruction des infrastructures communautaires ; entreprendre des programmes de rétablissement rapide et durable qui ne reproduisent pas le contexte de vulnérabilité.

## **3.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

### **3.2.1. Type de l'étude**

Cette étude est de type transversal descriptif avec une composante analytique.

### **3.2.2. Echantillonnage**

L'échantillonnage concerne la zone d'étude et la population enquêtée.

L'étude a été menée dans la ville de Ouagadougou et ses périphériques, particulièrement à Yagma où des sinistrés ont été relocalisés. Les entretiens ont eu lieu auprès des agents du CONASUR et dans certains ministères qui le composent. Des fiches d'enquêtes sont également administrées auprès de certains sinistrés. La collecte de données s'est déroulée au cours de la période allant de Juillet 2018 à Septembre 2018.

- **Technique d'échantillonnage**

Dans le cadre de cette étude, les méthodes et techniques suivantes ont été utilisées :

-*Choix des personnes à interviewer et à questionner* : il a été opéré un choix raisonné de celles-ci : la technique de l'échantillonnage stratifié (Hommes-femmes-jeunes-vieux)

Le CONASUR est représenté par une vingtaine de ministères et par les gouverneurs, le DSONG et la croix rouge. Nous avons interviewé des travailleurs du SP/CONASUR ; des agents de services de l'action sociale de trois (03) mairies et des représentants du comité de gestion des inondations de 2009. Au niveau des sinistrés, nous avons retenu également douze bénéficiaires des programmes de réhabilitation poste crise.

Cet échantillon est fait en référence à l'échantillonnage selon Kvale (1996) pour les recherches de type qualitative /interprétative<sup>2</sup>. La méthode de Savoie tout en ayant une préoccupation, les participants à notre étude doivent être susceptibles de posséder une expertise ou des informations en lien avec l'objet de notre étude.

*-La collecte des informations* a été faite dans la commune de Ouagadougou. Pour des raisons pratiques liées au temps, nous avons choisi le site de relogement de Yagma pour administrer le questionnaire sur les victimes de sinistres. I

La collecte des données s'est faite au niveau de la population ayant bénéficié des mesures de relocalisation.

- **Population d'étude**

*-critères d'inclusion des enquêtés* : Les sinistrés des inondations des Septembre 2009 à Ouagadougou ayant été relocalisés dans le site de Yagma et ayant donné leur accord pour participer à l'enquête au moment du passage des enquêtés ont été interviewés. L'équipe de gestion et membres du CONASUR étant en poste à Ouagadougou lors de la période de l'étude et ayant accepté de participer à l'étude ont également été interviewés.

*-critère d'exclusion des enquêtés* : Les sinistrés ayant refusés de répondre aux questions ou étant absent lors de l'étude ont été exclu de notre population d'étude.

Les travailleurs et membres du CONASUR ayant refusé de répondre aux questions ou étant absent lors de l'étude ont également été exclu de notre population d'étude.

### **3.2.3. Revue de la littérature**

Il s'est agi de rechercher à l'aide des moteurs de recherche générale (google) et scientifique (google scholar, Pub Med ) des documents , articles livres ayant traités ou ayant évoqué des éléments de notre projet de recherche.

---

<sup>2</sup> Lorraine Savoie Zajc : Recherche Sociale : de la problématique à la collecte de données ; 4<sup>e</sup> Edition 2003, Presses de l'Université de Québec, page 305

### 3.2.4. Méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données

- **Méthodes de collecte des données**

La collecte des données s'est faite en deux phases : une phase de recherche documentaire et une phase terrain.

- *La revue documentaire* : La recherche documentaire a permis de collecter les données secondaires, de parcourir plusieurs ouvrages sur la gestion des crises, articles sur internet et mémoire en rapport avec les crises humanitaires.

Elle a consisté également en la consultation des documents et rapports au niveau du SP/CONASUR. - *Collecte de données sur le terrain* : Un guide d'entretien a été élaboré et les informations issues de ces entretiens ont été un complément de celles collectées au travers de la revue documentaire et des observations directes sur le terrain.

- **Traitement et l'analyse des données**

L'analyse quantitative a été privilégiée afin de faire une synthèse des données recueillies à partir des questionnaires (fréquences et pourcentages). Elle est appuyée par une analyse qualitative, thématique qui a permis de comprendre la réalité observée telle qu'elle est vécue et perçue par les enquêtés, d'aider à saisir le phénomène étudié et à éclaircir l'analyse quantitative. Nous avons adopté une démarche narrative pour l'analyse des informations qualitatives. Elles ont été dépouillées manuellement et une synthèse des résultats a été faite sous forme de tableau et d'une analyse thématique.

Le logiciel Excel a été utilisé pour saisir les données et générer les graphiques et tableaux. Le logiciel Zotero a été utilisé pour les références des auteurs et pour générer la bibliographie en utilisant le style de VANCOUVER.

### 3.2.5. CONCEPTUALISATION : DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

La conceptualisation est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. À cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Construire un concept, c'est ensuite en préciser les indicateurs grâce auxquels les dimensions pourront être mesurées. A ce propos, M.GRAWITZ souligne que : « De manière générale, le concept peut être entendu comme une représentation mentale et abstraite. La signification que peut porter un concept dépend de celui qui

l'utilise ». Ainsi un même concept peut être dans deux ou plusieurs disciplines avec des significations différentes (M.GRAWITZ, 2005). Quant à F.DEPELTEAU, les concepts sont des abstractions construites par le chercheur afin de nommer et de définir une réalité (F. DEPELTEAU, 2003).

En voici quelques mots dont les définitions ont été données et se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 1 : Définitions de quelques concepts couramment utilisés par les professionnels de l'humanitaire.**

N°	CONCEPTS ET DEFINITIONS
01	<p><b>L'HUMANITAIRE</b> : Qui vise au bien de l'humanité. Organisations humanitaires. Qui agit pour sauver des vies humaines, dans une situation de conflit. Qui s'intéresse au bien de l'humanité, qui cherche à améliorer la condition de l'homme.</p> <p><i>« Un vaste concept qui couvre tout un éventail d'activités, mises en œuvre par des institutions aussi nombreuses que diverses... » (HCR)</i></p> <p><b>Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR)</b> a développé à l'usage de ses équipes un « <a href="#">code de conduite</a> » de l'action humanitaire, qui énonce leurs principes humanitaires « Nous respecterons les cultures et les coutumes », « Nous nous efforcerons de ne pas servir d'instrument à la politique étrangère des gouvernements ».</p> <p>L'aide « humanitaire » intervenant dans des situations d'urgence est le type d'action la plus connue du grand public car largement médiatisée. Elle est parfois le déclencheur du désir de s'engager. Mais qu'entend-on exactement par « humanitaire », « développement » ?</p> <p><i>« Le développement est un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique ». Ce développement, s'il doit se montrer économiquement efficace, doit aussi, pour être durable, être écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié.</i></p> <p><i>« L'humanitaire renvoie à un engagement pour une cause donnée dans des situations d'urgence où il question de sauver des vies, d'éviter de plus grande catastrophes »</i></p>
02	<p><b>CRISE HUMANITAIRE</b> : Une crise humanitaire est une situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est menacée, et la mise en œuvre de moyens extraordinaires, dépassant ceux de l'aide humanitaire classique, est nécessaire pour éviter une catastrophe ou au moins en limiter les conséquences.</p> <p>Une crise humanitaire survient lorsqu'un événement affecte des populations vulnérables qui ne peuvent pas résister aux conséquences négatives par elles-mêmes. C'est cette incapacité qui légitime en partie les interventions des agences humanitaires selon le principe de solidarité des peuples.</p>

Cette vulnérabilité est souvent reliée à la pauvreté. De ce fait, les populations pauvres sont les plus susceptibles d'être vulnérables aux catastrophes naturelles et/ou d'origine humaine. Aussi, les groupes les plus vulnérables sont les enfants, les femmes enceintes et allaitées, les migrants et les personnes déplacées.

**LES CRISES HUMANITAIRES PEUVENT ÊTRE CLASSIFIÉES SELON LES CATÉGORIES SUIVANTES :**

- **Catastrophes naturelles**, qui peuvent être géophysiques (tremblements de terre, tsunamis et éruptions volcaniques), océanographiques (inondations, avalanches), climatologiques (sécheresses), météorologiques (tempêtes, cyclones) ou biologiques (épidémies, pestes).
- **Catastrophes créées par l'homme** tels que les conflits armés, les accidents d'avion ou de train et les incendies.
- **Cas d'urgences complexes** qui sont souvent une combinaison de facteurs naturels et humains, par exemple l'insécurité alimentaire, les conflits armés et les populations déplacées.

**03** **CATASTROPHE** : Le terme **catastrophe** désigne les effets dommageables d'un phénomène brutal, durable ou intense, d'origine naturelle ou humaine. Il nous vient du grec ancien *καταστροφή* (« bouleversement » et « fin, dénouement »). Les conséquences de la catastrophe – le fait catastrophique – sont dans la fracture de la continuité organisée et du confort acquis. On distingue tout particulièrement les situations incluant pertes humaines et destructions à grande échelle. Les catastrophes sont des résultantes de périls qui surviennent dans un contexte de vulnérabilité, de telle sorte que l'organisation économique et sociale des collectivités vulnérables est atteinte au point de compromettre leur survie. Une catastrophe est essentiellement un phénomène, qui interrompt le fonctionnement des organisations et des pratiques communautaires.

Catastrophe et crise humanitaire sont souvent employées indifféremment

**04** **RESILIENCE** : La résilience désigne la résistance d'un matériau aux chocs ; (le « fait de rebondir », du latin *resilientia*, de *resiliens*) : la capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système à surmonter une altération de son environnement.

Le concept de résilience intègre l'espace humanitaire au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il a pour point de départ l'ambition affichée par les ONG et institutions d'améliorer l'impact de leurs activités sur les populations les plus vulnérables. Si le concept de résilience est né dans les sciences physiques, son intégration au milieu du XX<sup>e</sup> siècle dans de multiples domaines de recherche : environnement, économie, psychologie et politique, le dote aujourd'hui de diverses interprétations et définitions.

La résilience est définie par The United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR), le **Bureau des Nations-Unies pour la réduction des risques de catastrophes (U.N.I.S.D.R.)** comme

	<p>« la capacité d'un système, une communauté ou une société exposés aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base. Elle désigne la capacité à "revenir" ou à "rebondir" après un choc. La résilience de la collectivité est déterminée dans la mesure où la collectivité a les ressources nécessaires et est capable de s'organiser elle-même avant et pendant les périodes de besoin ».</p> <p>L'ONG ACF (Action Contre la Faim) utilise la résilience, « comme une approche à long terme qui met l'accent sur la capacité à rebondir, mais aussi à intégrer l'adaptation et la transformation lorsqu'un changement se produit ».</p> <p>La Coalition Humanitaire, une coalition formée de plusieurs organisations humanitaires canadiennes, qui définit le concept comme ceci : « la résilience est la capacité des communautés à faire face aux chocs (catastrophes naturelles ou d'origine humaine) sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme »</p>
05	<p><b><u>REHABILITATION</u></b> : Rétablissement dans les droits et prérogatives dont on est déchu.</p> <p>Au cours d'une crise ou catastrophe humanitaire, des populations entières se trouvent exposées et perdent leurs droits les plus élémentaires. Certains Etats en viennent à solliciter l'aide internationale pour juguler des crises. Les premières actions des intervenants consistent à porter les premiers secours et l'assistance nécessaire aux victimes. Quand les crises sont maitrisées, il y a besoin de réhabiliter les populations dans leurs droits d'action pour leur développement.</p> <p>C'est l'une des phases les plus complexes de l'intervention humanitaire. Elle sert de lien entre l'urgence et le développement. Elle annonce la fin de l'urgence et ouvre la voie au processus continu de développement.</p>
06	<p><b><u>ACTION HUMANITAIRE</u></b> : comprend toute entreprise en vue d'aider des êtres humains en état de souffrance physique ou morale, en particulier lors de désastres, que ceux-ci soient d'origine humaine, naturelle ou technologique, mais également et surtout en période de conflits quelle qu'en soit la nature.</p>
07	<p><b><u>AIDE HUMANITAIRE</u></b> : est une « intervention qui permet de faire face aux besoins de base d'une population victime d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme en fournissant, selon les besoins, les soins de santé, l'approvisionnement en eau, la santé, la nutrition, l'alimentation, les abris »</p> <p>L'aide humanitaire a pour but de fournir une assistance et une protection aux personnes vulnérables</p>

	<p>et de répondre aux besoins fondamentaux des populations et groupes de personnes affectés par un conflit ou une catastrophe naturelle. C'est une aide qui est ponctuelle, généralement établie dans un espace-temps précis. La finalité de l'action humanitaire est de sauver des vies, d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité humaine pendant les crises.</p> <p>L'aide humanitaire (tout comme le développement) repose sur les quatre principes qui définissent le spectre de l'aide humanitaire en général. La définition de ces principes nous vient du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) qui, dès 1921, a proclamé que son action reposait sur quatre principes : le principe d'<i>humanité</i> (l'aide s'adresse à toutes les personnes qui en ont besoin), le principe de <i>neutralité</i> (sans considération politiques), le principe d'<i>impartialité</i> (l'assistance est fournie sans discrimination aucune) et le principe d'<i>indépendance</i> (l'action humanitaire est indépendante de tout gouvernement ou formation politique et ne peut être utilisée comme instrument politique).</p>
08	<p><b><u>INCIDENT</u></b> : Événement inattendu ayant une faible influence (à la différence de l'accident qui en a une forte) ou événement peu important en lui-même, mais susceptible d'entraîner de graves conséquences</p>
09	<p><b><u>PROTECTION</u></b> : Toutes activités permettant d'assurer le respect total des droits des individus tels que définis dans la lettre et de l'esprit des instruments du droit applicable, c'est à dire le droit des Droits de l'Homme, le Droit International Humanitaire et le Droit des réfugiés".</p>
10	<p><b><u>LA SECURITE</u></b> : C'est un concept polysémique, transversal et multidimensionnel. C'est avant tout une posture de l'esprit, une sensation, un sentiment. Montesquieu disait à ce sujet que « la sécurité c'est la tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun se fait de sa sûreté ». Au sens classique du terme, la sécurité est une situation dans laquelle une personne ou une chose n'est exposée à aucun danger, aucun risque d'agression physique ou morale, d'accident, de vol ou de détérioration etc.</p>

Après la conceptualisation, la suite du travail synthétise les données recueillies sur le terrain à travers le chapitre résultat (IV) et fait une analyse de ces résultats dans la partie discussion (V) pour aboutir à une confirmation ou infirmation des hypothèses.

#### **IV. PRESENTATION DES RESULTATS**

Dans cette partie nous présentons les résultats issus de nos recherches documentaires au niveau du CONASUR et ses démembrements et ceux résultant de nos entretiens avec les membres et bénéficiaires des œuvres du CONASUR. Les informations collectées seront présentées sous formes de tableaux et de graphiques indiquant les données chiffrées. Elles concernent les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, besoins prioritaires des victimes après la crise, les programmes de résilience mise en œuvre,

le processus de mobilisation de fonds et la gestion des ressources liées aux crises. Par la suite, ces données seront discutées dans la partie suivante.

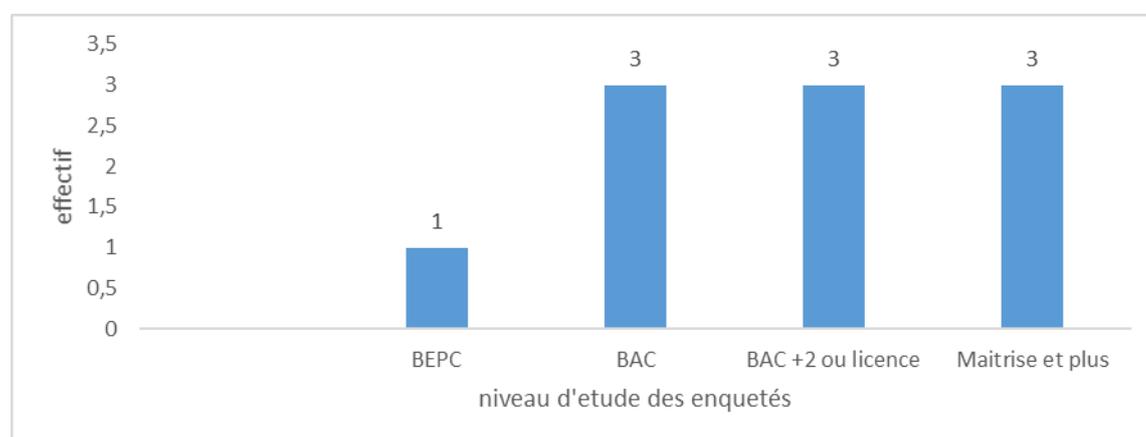
#### 4.1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES

Nos entretiens ont eu lieu à Ouagadougou et ses environs précisément au SP/CONASUR, au Service Social de la mairie centrale, au Service Social de la mairie de l'arrondissement N°04 de Ouagadougou, et au site de Yagma où ont été relocalisés les victimes des inondations de Septembre 2009.

Au total, nous avons pu nous entretenir avec 20 personnes dont 10 agents du SP/CONASUR et ses démembrements et 10 bénéficiaires des services du CONASUR. Cet effectif de 20 personnes est composé de 11 hommes et 20 femmes.

Les graphiques ci-après donnent la répartition des enquêtés par niveau d'étude.

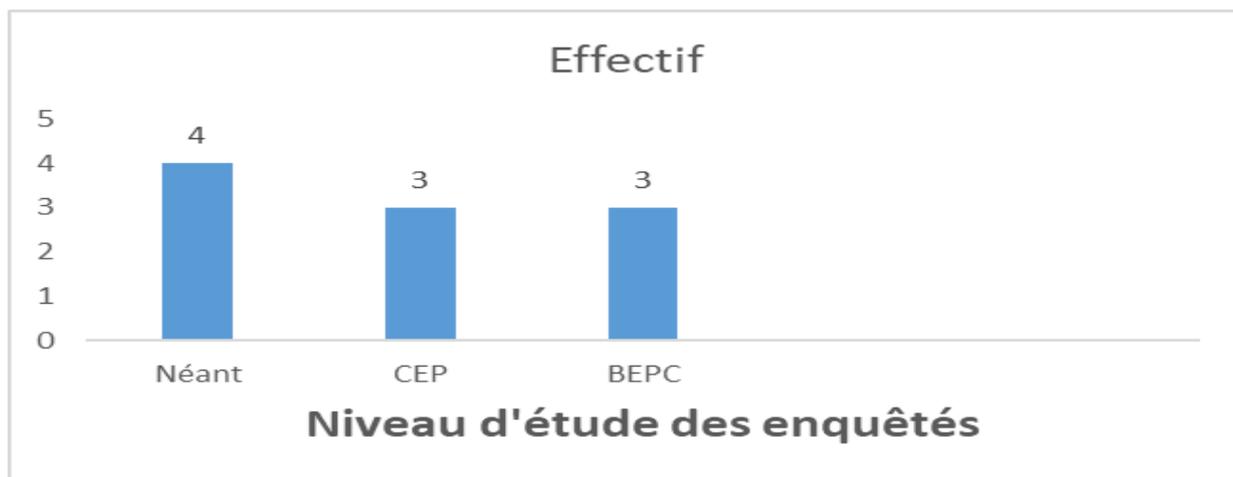
**Figure 1 : Répartition des Agents et membres du CONASUR par niveau d'étude**



Source : données d'enquêtes, Juillet-Août 2018

On peut noter que le niveau d'étude est d'au moins le BEPC pour cette catégorie d'enquêtés.

**Figure 2: Répartition victimes enquêtés par niveau d'étude**



Source : données d'enquêtes, Juillet-Août 2018

Par contre, nous pouvons noter à travers ce deuxième graphique que certains enquêtés du côté des victimes n'ont pas été scolarisés ou ont un niveau d'étude très faible.

Le tableau suivant donne la répartition des enquêtés selon le poste occupé.

**Tableau 2: Répartition des enquêtés selon le poste occupé**

Poste Occupé	Nombre
Secrétaire Permanent/CONASUR	1
Département Finance/CONASUR	2
Département Etudes et Planification/CONASUR	3
Agent Service Social /Mairie	4
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

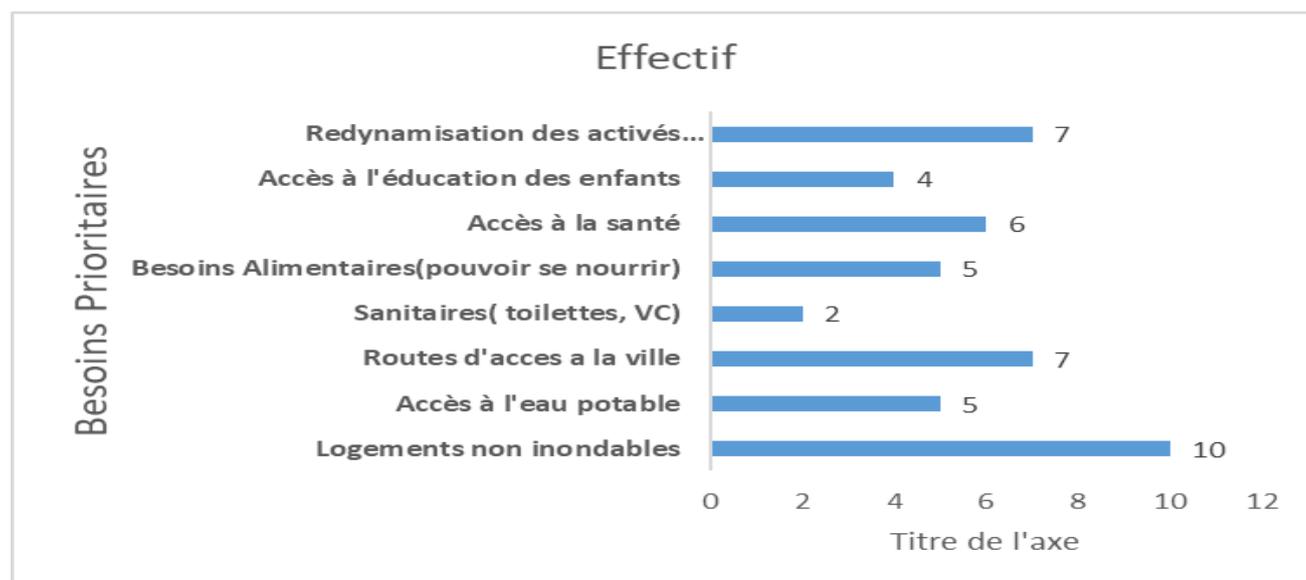
Source : données d'enquêtes, Juillet-Août 2018

Parmi les agents du CONASUR et ses démembrements, quatre personnes sont en détachement en provenance du Ministère de la Femme, de la Solidarité National et de la Famille c'est-à-dire que le ministère les a mis à la disposition du CONASUR. Nous rappelons ici que le CONASUR est un organe de ce ministère et sa présidence est assurée par le Ministère chargé de l'Action Sociale. Les agents du service social représentent les services techniques du COPRESUR.

#### 4.2. LES BESOINS PRIORITAIRES DES VICTIMES APRES LA CRISE

Selon nos entretiens, les besoins des sinistrés de l'inondation du 01 Septembre 2009 peuvent se présenter selon le tableau suivant par ordre de priorité ;

**Figure 3 : Besoins post crise des victimes**



Source : données d'enquêtes Juillet-Aout 2018

A travers ce graphique, nous pouvons dire que le besoin crucial post crise a été la reconstruction des logements pour les victimes, ensuite viennent la redynamisation des activités et l'aménagement des routes. L'accès à la santé, à l'assainissement et à l'éducation ont aussi été identifiés comme besoins prioritaires car les dégâts ont atteint tous les domaines de la vie.

### 4.3. PROGRAMME DE RESILIENCE

#### 4.3.1. Réponses aux besoins des victimes de sinistres

Le 1er septembre 2009, de fortes pluies se sont abattues sur le Burkina Faso et ont causé des inondations dans la capitale Ouagadougou et dans des localités avoisinantes. Le Burkina Faso a enregistré des dommages d'environ 45 859 000 000 FCFA soit 102 millions \$US, des pertes de 15 032 000 000 FCFA soit 33 millions \$US et des besoins en construction, reconstruction et de relèvement de 119 670 000 000 FCFA soit 266 millions \$US. Près de 150 000 victimes dont 48 000 ont pu être logées temporairement dans des écoles, des églises et des édifices publics<sup>3</sup>.

Les interventions immédiates de l'Etat et de ses partenaires sont consignées dans le tableau suivant :

#### **Tableau 3: Interventions de l'Etat et PTF**

<sup>3</sup> Rapport évaluation des impacts, des pertes et des besoins en reconstruction suite aux inondations du 1er Septembre 2009 au Burkina Faso

<b>Organisation</b>	<b>Réponse</b>	<b>Assistance financière</b>	<b>Durée</b>	<b>Observation</b>
<b>CONASUR</b>	- 7 réservoirs d'eau - 1 réservoir d'eau mobile		En continu	- 60 x 24/36 Person tentes en stock
<b>WFP</b>	- distribution de produits alimentaires à 125 000 pers	USD 500,000	15 jours	30 jours pour les enfants
<b>CRS</b>	- produits alimentaires pour 125 000 pers à distribué par Africare - 30 polytanks disponible		15 jours Additionnels -	Produits alimentaires pour les enfants de moins de 5 ans sont inclus - vidange des latrines –
<b>UNICEF</b>	- Kits de survie - 32,000 moustiquaires imprégnées distribuées - 32 tentes remises au Ministère de la Santé - Produits non alimentaires distribués dans les 5 districts • Distribution de matériel d'urgence • A. PROTECTION • B. SANTE/NUTRITION • C. EDUCATION • D.EAU/ASSAINISSEMENT ET HYGIENE • E. VIH/SIDA	Évalué à USD 120,000 to CONASUR USD 749,839 au 11 sep 09 USD 600,000 USD 475,650.67 USD 617,650 USD 131,569.89 USD 229,840		- besoins supplémentaires disponibles après identification Prévision à moyen terme
<b>UNFPA</b>	- 500 kits sanitaires	10,000 USD Promis		
<b>UNDP</b>		Fonds d'urgence Track III activé pour USD 50,000		Pour assistance technique au Gvt en termes de coordination et d'évaluation des besoins au niveau des arrondissements
<b>WHO</b>	- matériel de désinfection et articles médicaux au Ministère de la Santé pour prévention and traitement du choléra (2x cholera kits)	USD 211,000		
<b>BF Red Cross</b>	- kits de produits non alimentaires Distribués à 100 familles dans le			A la capacité des ressources humaines à entreprendre Distribution d'articles

	District de Bogodogo. - 8.000 kits à distribuer			de secours & Formation de sensibilisation si donné Aide financière
<b>ACF</b>	- Provision en eau potable à 600 people - 150 kits latrine			
<b>ADRA</b>	- 15 MT de nourritures à distribuer par WFP - Produits non alimentaires à distribuer dans le district de Nongremasson	USD 20,000		
<b>SCF-</b>	Canada - distribution de produits non alimentaires à 464 familles dans le district de Bogodogo			
<b>HELP</b>	- Kits de produits non alimentaires distribués dans le district de Boulmiougou			
<b>ODE</b>		USD 46,000 disponibilité immédiate		
<b>PLAN Int'l.</b>	- 40 Poly Tanks - 40 Latrines			Assistance aux personnes qui ont perdu leurs papiers d'identité
<b>SCF - UK</b>				Envoi d'un expert
<b>MSF-F</b>	- Equipes médicales mobiles			
<b>ECHO</b>		Euro 3,000,000 (~ USD 4.2,000,000		Mis à disposition pour l'assistance d'urgence
<b>USAID/ OFDA</b>		USD 50,000 paid for 30 polytanks (to CRS)		40 réservoirs d'eau en attente Envoi d'un expert
<b>WB</b>				Envoi d'un expert
Union Européenne	Numéraire	3 000 000 000 FCFA		
(CREDO)	Numéraire FCFA Riz Maïs	26 000 000 FCFA 25 tonnes 25 tonnes Poissons secs 2.5 t		

Africare et CRS	Céréales	162 tonnes		
ODE	Alimentaire et non alimentaire	Equivalent de 189 000 000 FCFA 20 000 000 FCFA		
Japon	Numéraire	\$ US 152 000		
CICR	Prise en charge ménage	30 tonnes		

Source : Rapport de situation produit par OCHA-ROWA, septembre 2009

La mission du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies est de mobiliser et de coordonner une action humanitaire efficace qui repose sur des principes, en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux

- **Emplois des victimes dans les travaux de reconstruction :**

Pour éviter une nouvelle inondation dans le site d'accueil à Yagma, un projet « construction d'infrastructures durables au profit des sinistrés des inondations » étalé sur trois ans a été mis en œuvre, financé par l'Union européenne (UE) à 95% et à 5% par l'ONG Helvetas.

Les sinistrés ont été mobilisés et engagés dans les travaux de creusage de caniveaux et de ramassage de moellons appelés couramment pierres rouges moyennant une rémunération (voir photo en annexes).

#### 4.3.2. Restitution de quelques activités et résultats du CONASUR en 2016

Nous avons précisé plus haut que les interventions du CONASUR sont organisées autour de 04 domaines d'intervention principaux qui sont : la prévention, la coordination, la réhabilitation /relèvement, la coopération et le partenariat.

Pour une meilleure réalisation des activités liées à chaque domaine d'intervention, la communication, la concertation, le plaidoyer et la mobilisation des ressources sont les stratégies privilégiées.

Le tableau récapitulatif ci-dessous retrace le bilan des activités menées par le CONASUR par domaines d'activités en 2016.

**Tableau 4: bilan des activités de 2016 du CONASUR**

Domaines	Activités réalisées
préparation/prévention des catastrophes	Formation de 251 personnes dont 209 hommes et 42 femmes

	<p>Animation de 20 émissions radiophoniques sur le dispositif national de gestion des catastrophes et crises humanitaires, le changement climatique et ses effets, l'information hydrométéorologique et climatique, les alertes précoces et les mesures préventives.</p>
l'assistance humanitaire	<p>Commémoration de la journée internationale de prévention des catastrophes(JIPC) sur le thème « vivre pour raconter »</p> <p>Assistance alimentaire et matérielle ont été apportées à 60.686 personnes sinistrées des inondations et vents violents et 5926 touchées par les conflits intercommunautaires, les retours de l'étranger, les incendies et l'attaque terroriste du 15 janvier 2016.</p>
✓ la réhabilitation	<p>Au total, 2725 ménages ont bénéficié d'un appui à la réhabilitation avec la somme de 109.000.000 F CFA</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération et du Partenariat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des journées portes ouvertes les 22,23 et 24 juillet 2016 ;</li> <li>• Organisation de 13 émissions radiophoniques sur la prévention et la gestion des catastrophes ;</li> <li>• Abonnement aux quotidiens de la place (Sidwaya, le Pays, l'Observateur Paalga et le Quotidien),</li> <li>• Renforcement du dispositif du numéro (138) vert CONASUR.</li> <li>• Mise en place d'une flotte téléphonique au profit des acteurs</li> <li>• Renforcement des mécanismes de coordination :</li> <li>• Organisation le 02 août 2016 de la neuvième session ordinaire du CONASUR sous le thème « Evaluation des besoins post-catastrophes et relèvement de population sinistrées : enjeux et perspectives » ;</li> <li>• Organisation de 02 rencontres avec les chefs de file sectoriels du plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes ;</li> <li>• Elaboration d'un plan de contingence</li> <li>• Participation à des rencontres et ateliers aux plans national et international</li> </ul>
--	--

**Source : Rapport 10<sup>e</sup> session CONASUR**

#### **4.4. PROCESSUS DE MOBILISATION ET DE GESTION DES FONDS**

##### **4.4.1. Partenaires Techniques et Financiers du CONASUR et ses démembrements**

Le financement des activités du CONASUR est assuré par le budget de l'Etat, les ressources propres de certaines structures et celles des partenaires techniques et financiers. La recherche de fonds est assurée principalement par le Ministère de l'action sociale, actuellement Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF).

Les possibilités d'implication des entreprises privées pour le financement des activités de préparation et de réponse d'urgence (Orange, Brasserie, les entreprises RSE) sont explorées selon le plan de contingence.

Les principaux bailleurs et partenaires techniques que nous avons identifiés pendant notre étude sont consignés dans le tableau suivant :

**Tableau 5: Partenaires Techniques et Financiers du CONASUR et ses démembrements**

Institutions	Nom Partenaires Techniques et Financiers
Etats	Ministère de l'action sociale et de la solidarité (CONASUR) BF Japon, Algérie
L'Organisation des Nations Unis	WFP, UNICEF, UNFPA, UNDP, WHO
Les Institutions de Bretton Woods	Manque Mondiale
L'Union Européenne	ECHO, Union Européenne
ONG et fondations	CRS , BF Red Cross, ACF, ADRA, SCF, HELP, ODE, PLAN Int'l. , SCF – UK, MSF-F, USAID/OFDA, CREDO, Africare et CRS, CICR, Helvetas
Ressources propres et dons	Budget des Mairies et autres démembrements du CONASUR, dons privés

**Source : données d'enquêtes, Juillet-Août 2018**

Les partenaires sont impliqués chacun en fonction de leur domaine d'expertise et son secteur d'intervention.

Selon nos enquêtes, la majorité de ces partenaires interviennent uniquement dans les cas d'urgence. Certaines ONG ont acquis une place de premier ordre dans les situations d'urgence humanitaire liées aux catastrophes et elles sont désormais des acteurs essentiels. C'est le cas de la Croix Rouge, de Médecins Sans frontières(MSF), OCHA et bien d'autres. **Compétences en mobilisation des ressources par le CONASUR**

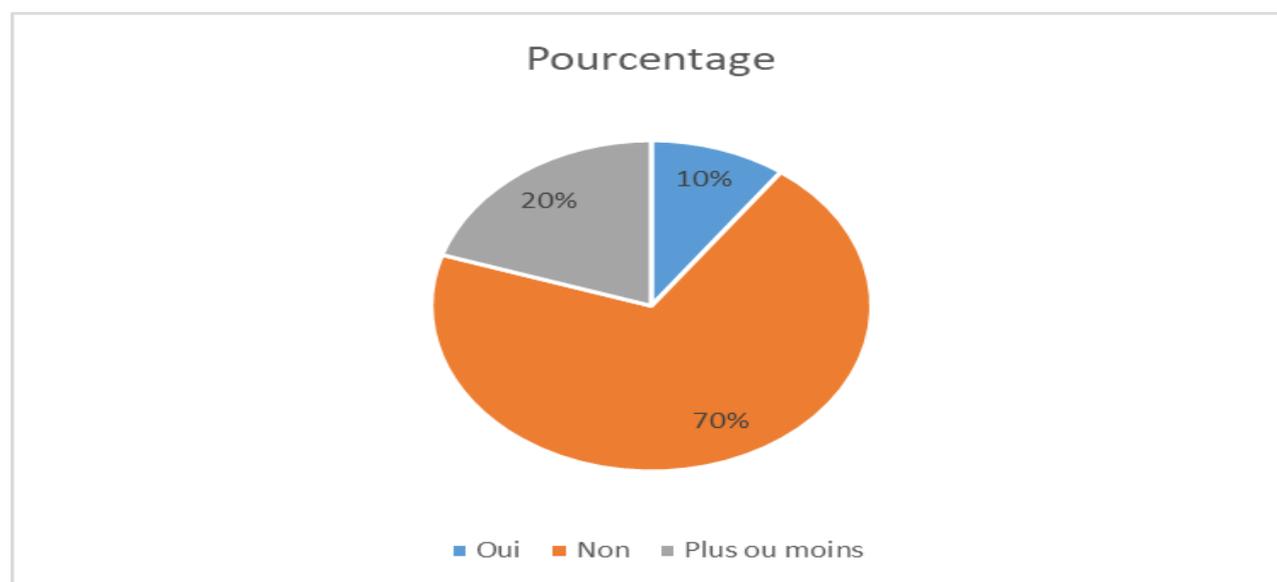
Dans le processus d'intervention en cas de catastrophe inscrit dans le plan de contingence, la mobilisation des fonds intervient après que la catastrophe se soit produite. Mais dans le cadre de la gestion des opérations d'urgence, il est nécessaire que des ressources financières soient mobilisées pour permettre

une intervention rapide en cas de catastrophes. Ce fonds d'urgence existe et proviendrait du Fonds National de Solidarité. Mais celui-ci est insuffisant pour faire face aux catastrophes.

Nous avons voulu savoir pendant notre étude si le CONASUR possède les compétences nécessaires à la mobilisation de fonds au profit de la réhabilitation post-crisis et catastrophe.

Pour cela nous avons cherché à savoir si les travailleurs sont formés en stratégie de mobilisation de fonds. A partir de nos résultats nous avons généré le graphique suivant :

**Figure 4: Formation en stratégie de mobilisation de fonds**



**Source : données d'enquêtes Juillet-Aout 2018.**

La légende de votre graphique n'est pas explicite. La légende n'explique rien si on isole le graphique

Nous constatons que 70% des enquêtés reconnaissent n'avoir pas eu une formation en stratégie de mobilisation de fonds. Pourtant ils travaillent tous dans les services sociaux des mairies et au CONASUR. Selon un membre du CONASUR : « La recherche de financement n'est pas bien développée, au regard du statut du CONASUR qui relève du cabinet du ministre ».

Nous avons constaté qu'il manque des connaissances et des compétences et ce, en particulier au niveau des démembrements.

Les différentes formations organisées concernent le cœur de l'action du CONASUR et peut se résumer dans le tableau suivant.

Le tableau suivant donne la situation des formations réalisées en 2010.

**Tableau 2 : Formation des membres des structures déconcentrées du CONASUR en 2010**

N°	Structures	Lieu de la formation	Nombre de participants	Source de financement	Coût en FCFA
1	<i>COPROSUR Sourou</i>	Tougan	35	Etat	3 651 267
2	<i>COPROSUR Nayala</i>	Toma	35	Etat	3 535 299
3	<i>COPROSUR Tuy</i>	Houndé	35	Etat	3 668 587
4	<i>COPROSUR Passoré</i>	Yako	31	Etat	3 570 055
	<b>TOTAL</b>		<b>136</b>	<b>Etat</b>	<b>14 425 208</b>

Source : Données d'enquêtes Juillet-Septembre 2018

Les modules de formation ont porté essentiellement sur : la clarification des concepts dans le domaine de la gestion des catastrophes ; l'historique des différents types de catastrophes survenues au Burkina Faso ; les outils d'évaluation rapide des dégâts et des besoins en cas de catastrophe et la fiche d'enregistrement familial.

Certains ont quand même remarqué que sans des ressources financières, ces activités ne serviront pas à grande chose.

#### 4.4.2. Processus de gestion des fonds

La gestion des fonds est calquée sur le système étatique, la plupart des financements provient du budget du ministère. Les marchés publics sont gérés par la Direction des Marchés Publics (DMP).

Pour les projets financés par des bailleurs institutionnels comme le PNUD, les manuels de procédures comptables et financière de ses organisations sont utilisés.

Nous n'avons pas constaté des défaillances à ce niveau.

## **V. DISCUSSION ET ANALYSES DES RESULTATS**

Cette partie sera consacrée à la discussion relative à la mobilisation des ressources et se rapportant aux questions de recherche. Il s'agit d'interpréter les résultats et de faire une analyse en lien avec les résultats de nos enquêtes.

Les questions étaient formulées comme suite :

- ❖ Quels sont les mécanismes de financement de la reconstruction post crise ou catastrophe pour passer de l'urgence à la résilience ?
- ❖ Les programmes de résilience mis en œuvre sont-ils en phase avec les besoins des victimes ?
- ❖ Le CONASUR dispose-t-il d'une équipe d'experts pluridisciplinaires pour la recherche de fonds au profit de la reconstruction post crises humanitaires ?

### **5.1. ANALYSE DU PROCESSUS MOBILISATION DES FONDS**

#### **5.1.1. Analyse des activités de recherche de fonds**

L'une des stratégies du CONASUR pour atteindre ses objectifs est la mobilisation des fonds afin de pouvoir financer ses activités. Cependant, nous ne remarquons aucune activité liée à la formation des agents sur la mobilisation des ressources ou fund raising. Le manque de connaissances et de compétences interne à la mobilisation de fonds peut constituer une faiblesse à la gestion des réhabilitations post-crisis. Des plateformes thématiques de coopération devraient être organisées pour favoriser l'échange de savoir-faire, d'innovations et de données de recherche afin d'assurer l'accès à l'information en matière de recherche de fonds.

En matière de mobilisation des ressources financières, quoi que ce domaine soit un pan important dans la prise en charge des populations sinistrées, ce volet semble ?. Aussi, est-il judicieux que des actions de plaidoyer soient entreprises dans le sens de la prise en compte du financement de la réhabilitation dans les interventions humanitaires.

#### **5.1.2. Difficultés liées à la mobilisation des ressources**

« Nous avons remarqué que les partenaires techniques et financiers financent les activités qui sont moins coûteuses que la réhabilitation » a déclaré un travailleur de l'action sociale. Pour lui, les activités d'urgence concernent un court terme avec une mobilisation plus facile pour les ONG partenaires. Mais la

réhabilitation post crise est complexe et coûteuse de telle sorte que peu d'ONG se lancent dans ce domaine car peu de bailleurs s'intéressent à cette phase de gestion des catastrophes.

Certains partenaires financiers sont présent de façon ponctuelle lorsqu'il y a une crise ; nous pensons que l'aide au développement stagne ou diminue, l'assistance humanitaire et les opérations d'urgence des ONG ne cessent d'augmenter car leur action est plus visible et spectaculaire pour les médias et plus facile à quantifier.

Tout cela peut expliquer pourquoi l'urgence mobilise plus que la reconstruction.

## **5.2. ANALYSE DES PROGRAMMES DE RESILIENCE MIS EN ŒUVRE**

En matière d'assistance humanitaire, les catastrophes naturelles (inondations et vents violents) constituent des catastrophes qui affectent le plus grand nombre de personnes chaque année et pour lesquelles des soutiens en vivres et en non vivres sont apportés par le CONASUR afin d'atténuer les souffrances des populations affectées<sup>4</sup>.

En ce qui concerne l'inondation de 2009, un grand nombre de nos enquêtés ont trouvé que la réponse du gouvernement et de ses partenaires à leurs demandes n'est pas allée jusqu'au bout.

Par rapport à la reconstruction des logements, les sinistrés ont été relocalisés dans un site aménagé à cet effet. Des parcelles ont été attribuées aux victimes. Le gouvernement et ses partenaires à travers le CONASUR ont apporté du ciment et des tôles pour permettre à celles-ci de reconstruire de nouvelles habitations. Cependant les victimes ayant perdu tous leurs biens dans l'eau n'ont pas pu poursuivre la construction de leurs nouvelles maisons parce qu'elles n'ont pas l'apport personnelle demandée. Les terrains et les agrégats c'est-à-dire le ciment et le sable qui ont été remis aux bénéficiaires pour la reconstruction ont été revendu. Les bénéficiaires ont estimé qu'ils n'auront pas assez de moyens financiers pour l'achat des autres intrants rentrant dans la construction des nouvelles habitations.

Nous pensons qu'il y a eu des défaillances de supervision et d'alternatives face à ce problème. Les dons des agrégats devraient être régis par des clauses qui interdisent leur vente et des mesures pour accompagner le bénéficiaire jusqu'au bout de la réalisation des constructions

Une autre difficulté vécue par les victimes a été l'éloignement du site de relogement de la ville. Le site aménagé est éloigné de la ville et les voies n'ont pas été aménagées ce qui a créé d'autres besoins vitaux. Les victimes se retrouvent couper de la ville et de leurs familles et amis qui n'ont pas été victimes de l'inondation. La croix rouge a été citée par beaucoup de victimes comme acteur ayant apporté un grand appui dans le domaine de la santé et de l'assainissement.

---

<sup>4</sup> Rapport annuel CONASUR

Quant à la construction des caniveaux, nos enquêtes ont révélé que les victimes ont participé à la construction des caniveaux mais n'ont pas été payées en totalité. Même si les victimes ont été bénéficiaires directes de ces travaux nous pensons que cette situation peut être qualifiée comme une exploitation des victimes car les promesses de paiement des services de main d'œuvre n'ont pas été tenues.

### **5.3. ANALYSE DES COMPETENCES EN MOBILISATION DES RESSOURCES PAR LE CONASUR**

Si nous observons le graphique N°01 sur les caractéristiques sociodémographiques, nous remarquons que le niveau d'étude de nos enquêtés va du BEPC à la Maîtrise et plus pour les membres du CONASUR. Cela veut dire que le niveau d'instruction des travailleurs est assez satisfaisant. Ces compétences internes sont-elles valorisées et actualisées pour les besoins de recherche de financement ?

De prime abord, nous pouvons dire que la recherche de fonds n'implique pas tous les cadres pouvant contribuer à l'écriture des projets et à l'élaboration des stratégies de financement au niveau du CONASUR et au niveau de ses démembrements.

Le graphique N°04 nous donne un taux de 10% des enquêtés qui ont bénéficié de formation en mobilisation de fonds. 70% déclarent n'avoir jamais reçu une formation en lien avec la mobilisation des fonds. La recherche des fonds est donc faite par le plus haut niveau du ministère en ce qui concerne le SP/CONASUR.

Au niveau des mairies, les agents des services de l'action sociale méconnaissent les procédures de recherche de fonds. Ils disent que la recherche de fonds est inscrite dans les plans de contingence mais que sa mise en œuvre n'est pas effective. La recherche de fonds devient une priorité quand il y a une crise. Elle concerne surtout les recherches de dons des entreprises locales et des personnes de bonne volonté.

Mais il ne s'agit pas de recherche de fonds bien définie et développée dans une stratégie capitalisable. Elle n'est pas non plus discutée et communiquée au sein des structures.

Tout cela nous amène à dire qu'il manque de compétence et d'expertise au sein du CONASUR et ses démembrements afin d'atteindre les objectifs de mobilisation de fonds au profit de la reconstruction post crises.

### **5.4. RECOMMANDATIONS**

Au terme de cette analyse que nous avons faite sur la problématique du financement de la réhabilitation post-crisis humanitaires et catastrophes, nous proposons les recommandations suivantes :

### **Sur le plan de la mise en œuvre des programmes de résilience post-crisis :**

- D'améliorer les dispositifs de relèvement afin d'offrir un soutien psychologique et matériels à toutes les personnes qui en ont besoin ;
- Mettre en œuvre des projets et programmes qui répondent aux besoins urgents des victimes de crises et qui puissent également répondre aux besoins à long terme ;
- Mettre en place des comités de supervision des projets et proposer des alternatives faces aux nouvelles difficultés qui parviennent en milieu d'exécution des projets ;
- Créer un Site de publications des activités du CONASUR et permettre aux parties prenantes de s'informer sur les actions menées ;
- Mettre en application en application les recommandations et propositions contenues dans le document de contingence sur la mobilisation des fonds ;
- Améliorer la coordination des actions humanitaires en mobilisant toutes les ONG intervenant au BF.

### **Sur le plan de la mobilisation des ressources :**

- Elaborer une stratégie de financement des activités plus développée et la communiquer aux collaborateurs ;
- Mener des activités à fort impact sur la mobilisation des fonds ;
- Inscrire la recherche de fonds dans les priorités du CONASUR ;
- Rechercher les fonds à l'intérieur du pays avec les entreprises RSE ;
- Donner un statut plus autonome qui permette au CONASUR de rechercher indépendamment des fonds ;
- Connaitre les bailleurs potentiels, se faire connaître et faire connaître ses projets ;
- Identifier sur le net ou en échangeant avec des gestionnaires de projets auprès des agences de financement qui pourraient être potentiellement intéressés par le financement de vos projets ;
- Se renseigner sur les objectifs de chacun d'eux et évaluez leurs conditions d'éligibilité de projets ;
- Sélectionner les bailleurs de fonds dont les objectifs sont en phase avec les objectifs de vos projets ;
- Organiser des formations en funds raising pour renforcer les compétences des agents et membres du CONASUR en mobilisation de ressources.
- Sensibiliser aussi les bénéficiaires sur la bonne utilisation des fonds mis à leur disposition

## VI. CONCLUSION

Dans cette dernière partie, la synthèse des résultats de l'étude ainsi que les limites de celles-ci sont présentées. Enfin, quelques pistes d'interventions et de recherche sont indiquées. Le but de cette étude était **de contribuer à l'amélioration de la mobilisation et la gestion des financements post crises humanitaires.**

Les résultats des analyses démontrent que la plupart des fonds du CONASUR pour la gestion post crise vient du Ministère de la Femme, de Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF) et que la recherche de fonds n'est pas explorée directement par le CONASUR et ses démembrements. Les agents des services de l'action sociale méconnaissent les procédures de recherche de fonds. La recherche de fonds est inscrite dans les plans de contingence mais ça mise en œuvre n'est pas effective. On peut donc conclure que la recherche de fonds ne devient une priorité qu'à la survenue d'une crise. Il n'existe pas aussi de stratégie clairement définie de mobilisation de fonds connue par les agents. Ceci confirme notre hypothèse selon laquelle : **les mécanismes de mobilisation et de gestion des fonds post crises sont peu efficaces et insuffisants.**

Aussi, dans la mise en œuvre des programmes de résilience pendant l'inondation du 01 Septembre 2009 dans la ville de Ouagadougou, le CONASUR a –t-il fait des efforts énormes en ce qui concerne la mobilisation des partenaires pour l'appui immédiat des victimes dans le domaine de la santé, de l'alimentation et de l'assainissement. Malgré tout, nous avons noté des insatisfactions de la part des victimes, la plupart estimant que les projets ne sont pas arrivés à terme. C'est le cas de la reconstruction des habitations et de la construction des routes et caniveaux à Yagma. Cela vient aussi confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle : **les programmes de résilience sont pour la plupart préétablis et non participatif et ne tiennent pas compte des préférences des victimes.**

### *Insuffisances de l'étude*

Durant cette étude, nous avons été confrontés à certaines difficultés qui pourraient impacter négativement la qualité de notre document.

- Difficulté d'immersion totale dans les activités du CONASUR pour cerner la problématique. ;
- Manque de disponibilités des autorités à rencontrer pour les entretiens et donc à avoir certaines informations fiables ; nous avons certaines informations sur le net et dans les différents rapports et n'arrivons pas à faire une triangulation de ces informations au niveau du SP/CONASUR. -Difficultés d'accès aux données récentes : nous n'avons pas pu accéder à certaines données plus récentes sur la réhabilitation post-crise.

### *Pistes d'interventions*

La présente étude a permis de mettre à jour plusieurs problématiques pouvant servir de cadre d'élaboration et d'orientation des programmes d'interventions post crises humanitaires en particulier pour les programmes de réhabilitation.

Vues les conséquences désastreuses des crises sur la vie des populations et leur prédominance au Burkina Faso depuis les dernières décennies, il est important d'intégrer dans les programmes de résilience de véritables projets de réhabilitation pour éviter que ces populations retombent dans des situations précaires. L'expérience des catastrophes passées a montré que la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction doit être préparée en amont et qu'elle est une occasion cruciale de « mieux reconstruire<sup>5</sup>»,

Toutefois des questions subsistent : les compétences internes au CONASUR pourront-elles être valorisées et actualisées pour les besoins de recherche de financement ? les ONG partenaires au CONASUR ont-elles les compétences et les moyens nécessaires pour intervenir dans la réhabilitation ?

---

<sup>5</sup> Cadre d'action de Sendai, page 21

## VII. BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

1. ARZOUMA ERIC BOLOGO, Module Solidarité internationale et contexte humanitaire.pdf, 54 Pages, 01 Juillet 2013.
2. United Nations. Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030. :40.
3. Issa Martin BIKIENGA et Amidou GARANE, ETUDE SUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES CATASTROPHES ET CRISES HUMANITAIRES AU BURKINA FASO TOME I, Février 2012.
4. Sylvie OUEDRAOGO, Module\_gestion\_post crise\_MAH.pdf, Février 2015.
5. MASSN, Décret N°2009-601 /PRES/PM/MASSN/MEF/MATD, Août 2009ribution, organisation et fonctionnement du CONASUR, Mars 2014.
6. Bonaventure Gbétoho SOKPOH Groupe URD De l'urgence à la résilience Avril 2013
7. THOMAS f, l'échec humanitaire : le cas de HAITI, 2010.
8. L'aide internationale en temps de crises humanitaires, Publié: 19 août 2017;
9. Analyse des facteurs de conflits, de catastrophes naturelles et de la vulnérabilité du système éducatif aux chocs au Tchad. Validé le 27 décembre 2013 à Bakara, Tchad
10. Lorraine Savoie Zajc : Recherche Sociale : de la problématique à la collecte de données ; 4<sup>e</sup> Edition 2003, Presses de l'Université de Québec
11. Isambert François-André. Pinto R., Grawitz M., Méthodes des sciences sociales. In: Revue française de sociologie, 1965, 6-1.pp. 83-85;
12. Dépelteau, F. (2000). Le sujet de la recherche. In F. Dépelteau, La démarche d'une recherche en sciences humaines, chap. 5 (pp. 97-125). Paris-Bruxelles : De Boeck Université.

### TEXTES

1. MASSN, Decret N°2009-601 /PRES/PM/MASSN/MEF/MATD, Août 2009ribution, organisation et fonctionnement du CONASUR, Mars 2014 ;
2. MASSN, Decret N°2014-178 /PRES/PM/MASSN/MATS/MAF Portant attribution, organisation et fonctionnement du CONASUR, Mars 2014 ;
3. MASSN, Decret N°2015....MASSN/CAB portant Organisation des départements du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, 10 Pages, 2015 ;
4. MASSN, document de la Politique Nationale Genre du Burkina Faso, Octobre 2009.

## **RAPPORTS**

1. SP/CONASUR, Présentation du plan national multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes Burkina Faso, 2004 ;
2. Réseau MARP-Burkina, Rapport\_strategie\_de\_plaidoyer\_an1\_du\_reseau\_gndr\_burkina\_faso.pdf, Mars 2014 ;
3. Rapport D'activites 2010 Du Secretariat Permanent Du Conseil National De Secours Sp/Conasur, D'urgence Et De Rehabilitation (Sp/Conasur), 2010, 25 Pages ;
4. Conasur, Rapport De La 10 Eme Session Ordinaire Du Conseil National De Secours D'urgence Et De Rehabilitation (Conasur) Thème : Gestion Des populations déplacées : Enjeux, défis et perspectives, Juillet 2017 ;
5. Rapport évaluation des impacts, des pertes et des besoins en reconstruction suite aux inondations du 1er Septembre 2009 au Burkina Faso.

## **WEBOGRAPHIE**

1. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_humanitaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_humanitaire), Consulté en 2017-2018
2. <http://www.occah.org/crises-humanitaires-en-cours.html>, Consulté en 2017-2018
3. [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation\\_non\\_gouvernementale\\_ONG/75270](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation_non_gouvernementale_ONG/75270), Consulté en Juin 2018
4. [http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0\\_U5qIYVs](http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0_U5qIYVs), Consulté en Juin 2018
5. <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/deliver-humanitarian-aid/index.html>, Consulté en Juillet 2018

## **VIII. ANNEXES**

## Table des matières

Remerciements .....	IV
Résumé .....	V
ABSTRACT .....	VI
liste des abréviations.....	VII
SOMMAIRE.....	1
I. PROBLEMATIQUE.....	1
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DU PROJET.....	4
III. MATERIELS ET METHODE.....	5
<b>3.1. PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE .....</b>	<b>5</b>
<b>3.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE .....</b>	<b>7</b>
IV. PRESENTATION DES RESULTATS.....	14
4.1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES.....	15
4.2. LES BESOINS PRIORITAIRES DES VICTIMES APRES LA CRISE.....	16
4.3. PROGRAMME DE RESILIENCE .....	17
4.4. PROCESSUS DE MOBILISATION ET DE GESTION DES FONDS .....	22
V. DISCUSSION ET ANALYSES DANS LA DISCUSSION.....	26
5.1. ANALYSE DU PROCESSUS MOBILISATION DES FONDS.....	26
5.2. ANALYSE DES PROGRAMMES DE RESILIENCE MISE EN ŒUVRE .....	27
5.3. ANALYSE DES COMPETENCES EN MOBILISATION DES RESSOURCES PAR LE CONASUR .....	28
5.4. RECOMMANDATIONS .....	28
VI. CONCLUSION.....	30
VII. BIBLIOGRAPHIE.....	32
VIII. ANNEXES.....	33

## Liste des tableaux

Tableau 1 :Définitions de quelques concepts couramment utilisés par les professionnels de l’humanitaire. .....	10
Tableau 2: Répartition des enquêtés selon le poste occupé :.....	16
Tableau 3: Interventions de l’Etat et PTF .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 4: bilan des activités de 2016 du CONASUR.....	20
Tableau 5: Partenaires Techniques et Financiers du CONASUR et ses démembrements .....	23

## Liste des figures

Figure 1 :Répartition des Agents et membres du CONASUR par niveau d'étude..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 2: Répartition victimes enquêtés par niveau d'étude ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 3 : Besoins post crise des victimes ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 4: Formation en stratégie de mobilisation de fonds .....24

**QUESTIONNAIRE**

**Fiche N°**

**Membres ou agent du CONASUR**

A. Caractéristiques sociodémographiques

1. Sexe M  F

2. Niveau d'instruction :

3. Profession /poste :

4. Provenance(ministère) :

**B. Processus de mobilisation des fonds** (vous pouvez utiliser le verso de la feuille ou une autre feuille pour compléter les réponses)

1. Le CONASUR peut-il organisé une collecte de fonds pour financer ses activités ?

.....  
.....  
.....  
.....

2. Etes-vous formé en stratégie de mobilisation de ressources en situation de crise. (Existence d'une équipe experte en mobilisation de fonds)

Oui  non

3. Si oui précision du thème.

.....  
.....  
.....

4. Quelles sont vos principales sources de financement (Partenaires ou bailleurs)

.....  
.....  
.....

5. Quelle méthode utilisez-vous pour la recherche de financement pour la réhabilitation post crise ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6. La mobilisation des ressources est-elle explorée en national (à travers la RSE et le marketing social) et international (provenance des fonds)

.....  
.....  
.....  
.....

7. Y a-t-il un mécanisme de financement des activités des victimes sans intérêt en partenariat avec les banques ?

Oui  Non

.....  
.....  
.....  
.....

8. Constatez-vous des irrégularités/incohérences dans le processus de mobilisation des fonds pour financer les réhabilitations post crises ?

- Si oui lesquelles

.....  
.....  
.....  
.....

**C. Gestion des ressources liées aux crises**

9. Comment sont gérées les fonds collectées dans le cadre de la gestion des crises humanitaires ?  
Y a til des procédures claires pour la gestion de ces fonds ?

.....  
.....  
.....  
.....

10. Pensez-vous que les ressources sont gérées de façon efficace et efficiente ?  
Sinon pourquoi

.....  
.....  
.....  
.....

**D. Programme de résiliences mise en œuvre**

1. Comment incluez-vous les sinistres dans les prises de décisions ?

.....  
.....  
.....  
.....

2. Ya-t-ils des solutions ou programmes prédéfinies à mettre en place pour la résilience après crise ?

.....  
.....  
.....  
.....

3. Des mesures ont-elles été prises pour employer les victimes dans les travaux de reconstruction ?  
(Appui au relèvement socioéconomique, creusage des caniveaux ;)

.....  
.....  
.....

4. Des opportunités d'insertion et de développement d'activités économiques génératrices de revenus sont-elles proposées aux victimes ?

.....  
.....  
.....

5. Quelles sont les activités mises en œuvre pour la coexistence pacifique des sinistrés avec la population hôte de Yagma ?

.....  
.....  
.....  
.....

*Merci pour votre collaboration*

## QUESTIONNAIRE

Fiche N°

Sinistrés :

A. Caractéristiques sociodémographiques

1. Sexe :
2. Niveau d'instruction :
3. Profession avant crise :
4. Profession post crise :
5. Statut matrimonial :
6. Niveau d'étude :

B. Besoins des victimes après la crise

1. Quelles ont été vos attentes vis-à-vis du gouvernement ou d'autres acteurs après la crise que vous avez vécus ?

.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....

2. Avez-vous été impliqué dans les prises de décisions ? Oui  Non   
Si oui comment ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3. Des mesures ont-elles été prises pour vous employer dans les travaux de reconstruction ? (*Appui au relèvement socioéconomique, opportunité d'insertion professionnelle, creusage des caniveaux ;*) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4. Quelles perceptions donnez-vous des programmes de résiliences mise en œuvre ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5. Avez-vous constaté des irrégularités/incohérences pendant la réhabilitation post crise ?  
Si oui pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6. Pensez-vous que des améliorations doivent être faites ? Oui  Non   
Si oui pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

7. Que proposez-vous pour la gestion de telles crises ?

.....  
.....  
.....  
.....

.....

.....

*Merci pour votre collaboration*

## Les photos



Source :Lefaso.net<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Lefaso.net : SITE D'ACCUEIL DE YAGMA : Des ponts et des caniveaux pour éviter une 2e inondation du 25 Mai du 201